

Pandémie de coronavirus;

**SUITE AUX RECOMMANDATIONS DE LA SANTÉ PUBLIQUE,
LE BUREAU DE CIRCONSCRIPTION DE MONTARVILLE EST PHYSIQUEMENT FERMÉ,
MAIS STÉPHANE BERGERON ET SON ÉQUIPE
DEMEURENT AU SERVICE DE LA POPULATION**

CIRCONSCRIPTION DE MONTARVILLE, le 18 mars 2020 – Compte tenu des mesures de distanciation sociale recommandées par la santé publique du Québec dans le cadre de la présente pandémie de coronavirus (COVID-19), le député de Montarville, M. Stéphane Bergeron, a annoncé que le bureau de circonscription serait physiquement fermé pour une période indéterminée, et ce, dès ce 18 mars. Il en est d'ailleurs de même pour le bureau parlementaire. Malgré la mise en place de cette mesure exceptionnelle, Stéphane Bergeron et son équipe demeurent à pied d'oeuvre pour servir les citoyennes et citoyens de la circonscription de Montarville.

«Dans le cadre de cette pandémie de coronavirus, les directives de la santé publique sont à l'effet de favoriser la distanciation sociale, voire l'isolement lorsque requis. Conséquemment, je sollicite la collaboration des citoyennes et citoyens en leur demandant de ne pas se présenter au bureau de circonscription», a déclaré M. Bergeron.

Il est de la responsabilité de toutes et tous de mettre en place des mesures évitant les déplacements non essentiels. Dans cet esprit, le télétravail est effectivement privilégié, et ce, pour une durée encore indéterminée. La population est donc invitée à joindre le bureau de comté par téléphone, au 450 922-BLOC (2562), ou par courriel, à stephane.bergeron@parl.gc.ca. Il sera bien sûr toujours possible de rencontrer le député et/ou un membre de son équipe, mais uniquement sur rendez-vous et seulement si la situation le requiert.

«Je tiens à préciser que ces mesures temporaires n'affecteront en rien la qualité des services offerts à la population de Montarville. Nous faisons le pari que ces mesures ne se traduiront pas par une réduction de services, bien au contraire, mais plutôt par une prestation différente de ces services, ce que requiert la situation actuelle, puisque les situations auxquelles font présentement face nos concitoyennes et concitoyens transcendent le traditionnel 9 à 5, du lundi au vendredi», insiste Stéphane Bergeron.

– 30 –

Source: Pascale Guilbault, agente de communications
Bureau du député Stéphane Bergeron

@ pascale.guilbault.349@parl.gc.ca

☎ 450 922-BLOC (2562)